

Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. Sacha SOLDINI intitulé « Un mini-golf urbain à Nyon pour favoriser la boucle des adresses ».

Nyon, le 18 août 2018

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le mercredi 6 juin 2018 pour étudier le postulat cité en titre. Elle était composée de Mesdames Chloé Besse (présidente et rapportrice) et Aurélie Bodeman ainsi que de Messieurs Thierry Campiche, Yves Gauthier-Jaques, Jacky Colomb (en remplacement de Robert Jenefsky), Alexandre Kaspar, Sacha Soldini et Olivier Tripet.

Présentation

La parole est donnée au Conseiller Sacha Soldini afin que ce dernier développe et précise les buts et objectifs de son postulat. Les visées sont développées par l'auteur comme suit :

- *Créer un mini-golf urbain pour favoriser la boucle des adresses :*

Le dynamisme du centre-ville est aujourd'hui au cœur de bien des débats et la fermeture de nombreuses arcades commerciales inquiète tant les citoyens que les commerçants. L'enjeu est réel et les solutions doivent être pensées de manières multiples : comment maintenir, renforcer et développer l'attractivité du centre de Nyon ?

Le postulant expose sa proposition en mettant en avant la démarche du « joindre l'utile à l'agréable ». En effet, la mise sur pied d'un tel parcours à la fois ludique et récréatif permettrait aux joueurs de déambuler à travers Nyon et son centre et ainsi se laisser surprendre en (re)découvrant un lieu remarquable de la ville, une arcade commerciale ou autre. Cette démarche, parmi d'autres, contribuerait à la redynamisation du centre et de ses commerces.

- *Un mini-golf urbain pour découvrir sa ville et son histoire :*

Au-delà de ses commerces, Nyon est porteuse d'un précieux passé historique et la ville est marquée par cette empreinte. Le postulant explique que ce projet de mini-golf peut également être considéré comme un éventuel futur support culturel pour les monuments historiques de la ville et pourrait ainsi inciter les joueurs à aller visiter nos musées.

Autre plus-value développée par l'auteur serait de faire découvrir aux compétiteurs des rues peu fréquentées et ainsi animer la ville et son centre dans son entier.

- *Une activité pour un public varié :*

Nyonnaises-s, touristes de passage, habitantes-s des communes alentour... Le mini-golf est une activité qui plaît à un large public. Selon le Conseiller, qu'ils soient résidents de la région ou venus d'ailleurs, l'activité peut séduire pour des raisons variées une multitude de joueurs. Étant un loisir qui s'effectue généralement en groupe, il pourrait également profiter aux écoles et entreprises qui souhaitent organiser des sorties récréatives.

Discussion

Suite à la présentation détaillée du postulant, les membres de la commission présents s'interrogent sur divers points techniques.

Combien coûte un tel projet ? Selon des recherches effectuées par le postulant, la livraison de dix-huit trous (ce qui équivaut à un parcours standard de mini-golf) coûterait CHF 70'000.- sans la pose de ces derniers. Il est évidemment possible de réaliser un parcours de 9 trous dans un premier temps.

Quid de l'entretien ? Il serait sans doute du ressort du service Travaux et environnement. L'entretien ne serait-il pas une grande charge de travail pour ce service.

Qui s'occuperait de la location du matériel ? Le postulant avance un partenariat avec l'office du tourisme de Nyon, comme cela est géré à Morges. La commission souligne qu'il faudrait les consulter pour avoir leur avis sur une adhésion au projet avant de s'avancer.

Afin d'illustrer la proposition par un exemple concret et démontrer la faisabilité d'une telle proposition, le Conseiller cite l'exemple de la Ville de Morges qui a mis sur pied un parcours de « Swin Golf »¹. Basé sur un principe similaire de golf urbain, ce dernier se pratique avec de grosses balles en mousse.

Proposition

Alimentée par les propositions mises en avant par le postulat, la commission a développé ses réflexions et plusieurs pistes de propositions en sont ressorties. Ces ouvertures ne sont pas directement les propos du présent projet, mais des liens peuvent être tissés et pourquoi pas développés.

Amener des activités ludiques ou pédagogiques pour (re)découvrir sa ville sont des pistes intéressantes à développer. Si le mini-golf est une proposition, il serait néanmoins enrichissant d'éventuellement creuser d'autres alternatives qui pourraient elles aussi dynamiser Nyon. Si chaque projet diffère toujours un tant soit peu dans ses buts, la question de l'attractivité de la ville reste centrale.

Plusieurs villes ont déjà développé des concepts de jeux urbains :

- Annecy avec un jeu de piste ludique et culturel permettant de déambuler dans la ville².
- Une collaboration entre la bibliothèque et une UAPE développée en 2016 faisait découvrir Yverdon-les-Bains à l'aide d'un circuit dans la ville.
- Des applications smartphone qui proposent des jeux de piste pour découvrir différentes villes de façon ludique et pédagogique.

Ces différentes activités sont tant de propositions complémentaires qui vont de pair avec le présent postulat. Des projets qui, soulignons-le, peuvent se réaliser dans bien des cas de manière peu onéreuse.

¹ <https://www.morges-tourisme.ch/fr/P499/citygolf-morges-preverenges?group=1809>

² <http://www.mysteresdulac.com/city-games-annecy/cit-explore>

Conclusion

Si la réalisation d'un mini-golf urbain est aujourd'hui un projet inaccoutumé pour une ville, il a le mérite de soulever certaines interrogations qui ont été partagées par l'ensemble de la commission.

La question du dynamisme liée au centre-ville et ses commerces n'est plus à démontrer et préoccupe. Par ailleurs, Nyon regorge de lieux insolites à découvrir et à explorer tant au niveau historique, culturel qu'architectural.

Est-ce que ce projet ludique peut répondre à ces ambitieuses recommandations ? En tous les cas notre ville mérite d'être (re)découverte.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. Sacha SOLDINI intitulé « Un mini-golf urbain à Nyon pour favoriser la boucle des adresses »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. De renvoyer ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport

La Commission :

Mesdames
Chloé Besse (présidente et rapportrice)
Aurélie Bodeman

Messieurs
Thierry Campiche
Yves Gauthier-Jaques
Jacky Colomb
Alexandre Kaspar
Sacha Soldini
Olivier Tripet